

RENCONTRES DE FORMATEURS EN DIRECTION DE CHŒUR

Enseigner la direction de chœur : comment apprendre à diriger ?

Neurosciences et apprentissage

Quels répertoires pour quels étudiants ?

La question du chœur d'application

Comment développer l'écoute intérieure
des étudiants ?

Vers une didactique de la direction de chœur

du 20 au 22 octobre 2016

Centre de musique baroque de Versailles

En partenariat avec le Centre de musique baroque de
Versailles

L'IFAC est soutenu par le ministère de la Culture
et de la Communication et la Région Aquitaine Limousin
Poitou-Charentes



Cmbv
Centre de musique
baroque de Versailles

PROGRAMME

Jeudi 20 octobre

- 13 h 30 Accueil des participants au :
CmbV, 22 Avenue de Paris, 78000 Versailles
- 14 h 00 Accueil du Président de l'IFAC

14 h 00 – 16 h 30 **LES QUATRE PILIERS FONDAMENTAUX POUR L'APPRENTISSAGE**

1

Cet atelier s'articule autour des quatre thèmes que sont l'attention, l'engagement actif, le retour d'information immédiat et la consolidation mnésique. Pour chacune des parties de son intervention, Frédéric Guilleray propose des exercices permettant d'appréhender les notions et d'expérimenter des limites ou des modalités de fonctionnement.

Frédéric Guilleray est professeur agrégé de Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers. Il s'est spécialisé en parallèle en sciences cognitives. À ce titre, il intervient dans le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation de l'Université de Cergy-Pontoise et pour l'Éducation Nationale sur la thématique des « sciences cognitives dans les situations d'apprentissage ».

16 h 30 – 17 h 00 Pause

17 h 00 – 19 h 00 **CONSTRUIRE UNE DIDACTIQUE DE LA DIRECTION DE CHŒUR**

2

Dans toute discipline, le didacticien se demandera :

- quelles sont les connaissances à faire passer ?
- comment les « élèves » vont-ils les intégrer ?
- quel est le processus d'apprentissage à mettre en œuvre ?

Il se concentre sur sa discipline, il s'interroge sur les concepts à intégrer dans le niveau de formation requis et apprécie la cohérence entre les savoirs et leur progression. Les participants débattent de ce que pourraient être les grands chapitres d'une didactique de la direction de chœur.

19 h 00 – 20 h 30 Dîner

20 h 30 – 22 h 00 **QUELS RÉPERTOIRES POUR QUELS OBJECTIFS ?**

3

La question du répertoire est évidemment une question fondamentale dans notre discipline. Nous partagerons en sous-groupe les points de vue de chacun des enseignants présents.

PROGRAMME

Vendredi 21 octobre

09 h 30 – 10 h 30

4

COMPTE-RENDU DES ATELIERS SUR LE RÉPERTOIRE

Présentation par les rapporteurs de chaque sous-groupe et débat.

10 h 30 – 11 h 00

Pause

11 h 00 – 12 h 30

5

LA QUESTION DE L'ÉVALUATION (1)

À la suite des rencontres 2015 qui ont eu lieu à Metz, un groupe de travail s'est mis en place autour du référentiel de compétences pour le résumer en une grille d'évaluation. Cette grille pourra être donnée aux membres des jurys lors des différentes évaluations du DEM pour examiner les candidats avec des critères et des indicateurs communs.

Travail en sous-groupes :

- les personnes ayant participé aux rencontres de Metz et/ou au groupe de travail finalisent la grille,

- un autre sous-groupe travaille sur une « éthique du jury communiquant aux candidats ».

12 h 30 – 14 h 00

Déjeuner

14 h 00 – 17 h 00

6

« QUAND LA COMMUNICATION VA...TOUT VA... ENCORE... MIEUX »

L'objectif de cet atelier est de proposer aux participants des grilles de lecture facilitant l'analyse de leurs pratiques de communication pédagogique. Au terme du processus, les participants seront capables d'identifier les canaux de communication pédagogique efficaces et sûrs.

Jean-Paul Donckèle est philosophe, psycho-sociologue et docteur en sciences de l'éducation. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont notamment Profils d'enseignants, profils d'enseignés.

17 h 00 – 17 h 30

Pause

17 h 30 – 19 h 00

7

CHŒUR D'APPLICATION / CHŒUR COBAYE... ?

Table ronde

Quel(s) chœur(s) pour nos ateliers d'application, quel(s) positionnement(s) pour le professeur, quelle place pour le chef titulaire... ?

19 h 00 – 20 h 30

Dîner

PROGRAMME

Samedi 22 octobre 2016

09 h 30 – 11 h 00

8

LA QUESTION DE L'ÉVALUATION (2)

Présentation et partage des travaux effectués par les deux groupes du vendredi 11h30 – 12h30.

11 h 00 - 11 h 30

Pause

11 h 30 – 13 h 00

9

LA DIDACTIQUE : EXEMPLE DU CHANT

En tant que didacticienne du chant pour le département de pédagogie du CNSMD de Paris, Isabelle Germain s'est posé ces questions par rapport à l'enseignement du chant et a fait progresser son enseignement après la réécriture du Référentiel - Métier pour le chant. Elle se propose de parler de son expérience et de sa réflexion et d'en débattre pour accompagner les professeurs de direction de chœur dans leur réflexion sur la didactique de leur discipline.

Isabelle Germain enseigne au CNSMD de Lyon où elle est responsable d'une des classes de chant et directrice du département « Voix et direction de chœur ». Elle est aussi conseillère en technique vocale pour différents stages de formation continue et de préparation aux DE et CA de direction de chœur et de chant. Enfin, elle enseigne également la didactique du chant au CNSM de Paris.

13 h 00 - 14 h 30

Déjeuner

PROGRAMME

Samedi 22 octobre 2016

14 h 30 – 16 h 30

10

ÉCOUTE INTÉRIEURE : QUELS OUTILS DONNER À NOS ÉTUDIANTS ?

Grâce à un travail sur partitions, cet atelier pratique permettra de travailler et d'échanger sur le développement de l'oreille.

L'écoute intérieure s'acquiert par l'entraînement. Une connexion s'effectue entre l'oeil et l'écoute : on s'exerce à entendre à la lecture, une voix puis deux, trois, quatre...

L'oreille est aussi une mémoire: on mémorise la sonorité de certaines positions « photographiées comme images sonores », plus aptes à déceler des dispositions inusitées. Cette image sonore du texte musical, tel un film déroulant, permet une plus grande réactivité entre le texte lu par le chef de chœur et l'écoute en direct lors des répétitions. La rapidité de l'analyse des événements entendus est primordiale.

La pratique de l'écriture favorise cette compréhension plus directe du texte musical, par l'habitude de la lecture et de l'audition verticales et, horizontalement, la capacité à suivre l'autonomie de plusieurs voix.

Anne Aubert est professeur d'écriture et responsable du département écriture, composition et direction au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours . Elle participe depuis plusieurs années au projet « Jeunes compositeurs » de l'IFAC.

16 h 30

Conclusion

INSCRIPTION

FORMULAIRE N° 1 : INSCRIPTION FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour toute inscription au titre de la **formation professionnelle**, vous devez compléter le **formulaire suivant** et l'adresser à votre employeur et à l'IFAC.

Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne !](#)

Si vous le souhaitez, vous pouvez [adhérer à l'IFAC](#)

Nom et Prénom :

Structure et Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Courriel :

► Je m'inscris à cette formation :

- dans le cadre de ma formation professionnelle continue.** Frais pédagogiques : **145 €**. Si je bénéficie d'un financement par mon employeur, je précise ses coordonnées :

► Les frais de restauration s'élèvent à 60 €. Il faut les prendre en compte dans votre demande de financement auprès de votre employeur. Ces frais comprennent :

- le repas du jeudi soir
- le repas du vendredi midi
- le repas du vendredi soir
- le repas du samedi midi

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

► Tarif global pour une prise en charge à demander à votre employeur :

- les frais pédagogiques : **145 €**
 la restauration : **60 €**

**Je calcule le montant total : soit€
au titre de la formation professionnelle continue.**

J'ai bien été averti(e) que mon inscription au titre de la formation professionnelle continue ne sera prise en compte que si j'adresse une copie de ce formulaire à mon employeur en plus de ce formulaire envoyé à l'IFAC à cette adresse : *2 place Aristide Briand – 86000 Poitiers*. Contact téléphonique : +33 (0)7 83 74 13 81.

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.

INSCRIPTION

FORMULAIRE N° 2 : INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Pour toute **inscription individuelle**, vous prenez en charge personnellement tous les frais, sans le soutien de votre structure. L'adhésion à l'IFAC est obligatoire et peut se faire à partir de [ce lien](#).

Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne !](#)

Nom et Prénom :

Structure et Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Courriel :

► Je m'inscris à cette formation :

- Si je ne suis pas adhérent, je m'acquitte d'abord de mon adhésion de **15 €**, en suivant [ce lien](#) ou par chèque à l'ordre de l'IFAC ;
- À titre individuel, je participe aux frais pédagogiques de **90 €**.

► Les frais de restauration s'élèvent à **60 €**. Ces frais comprennent :

- le repas du jeudi soir
- le repas du vendredi midi
- le repas du vendredi soir
- le repas du samedi midi

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

.....

► Tarif global pour une inscription individuelle :

- frais pédagogiques : **90 €**
- restauration : **60 €**
- adhésion obligatoire : 15€** (si je suis adhérent, je n'ai pas besoin de les régler)

Je calcule le montant total : soit€ d'inscription individuelle

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez compléter ce formulaire et l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IFAC, à : *2 place Aristide Briand – 86000 Poitiers*. Contact téléphonique : +33 (0)7 83 74 13 81.

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.